

BORDEREAU DE VERSEMENT Du solde de 13%

Versement à effectuer avant le 31/05/2021

L'INFAN est habilité à percevoir la T.A. au titre des 13 % (ancien hors quota) :
En 2021, il s'agit d'un versement direct.

VOTRE ENTREPRISE

DENOMINATION :

N° SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Interlocuteur :

Fonction :

E-mail :

VERSEMENT DIRECTEMENT A L'INFAN:

- ▣ *Par virement BANCAIRE :*

IBAN : FR76 3006 6107 8100 0203 8330 307

BIC : CMCIFRPP

Titulaire du compte : INFAN - 104, rue Martre – CS 70052 – 92583 CLICHY CEDEX

- ▣ *Par chèque n° :*

Banque :

A l'ordre de : **INFAN FFN** (Merci d'indiquer la mention TA2021 au dos).

BORDEREAU A RETOURNER A :

INFAN – Fédération Française de Natation - 104, rue Martre – CS 70052 – 92583 CLICHY CEDEX

Contact : Cécile GAUFFRETEAU / Responsable Taxe d'Apprentissage

Tél : 01 70 48 45 24 - E-mail : cecile.gauffreteau@ffnatation.fr

Code UAI : 093 021 BB/ N° SIRET : 775 695 802 000 63

A réception, l'INFAN vous adressera un reçu fiscal attestant de votre versement.

Date, signature et cachet de votre entreprise ou de votre cabinet comptable.

INFAN